

Réunion ANPDF secteur 5 le 25 Novembre 2017 à AGEN

Présents Présidents District en activité :

Marc Touchet (Président ANPDF), Guy Glaria (32), Patrick Mattenet (24), René Latapie (65), Bernard Ladrat (87), Jean Pierre Masse (09), Gilles Rouffignat (16), Philippe Lafrique (23), Yvonne Boy (64), Jean-Claude Couailles (31), Serge Martin (46). Daniel Carraretto (47)

Honoraires : Pierre Lacroix (79), Joël Léonard (40), Gilles Verdié (46), Serge Lafon (47)

Excusés : Jean François Bonnet (19), Gérard Lenoir (19), Alexandre Gougard (33), Stéphane Basq (86), Pierrette Barrot (17), Daniel Guignard (79) Arnaud Delpal (12), Jérôme Boscari (82), Raphaël Carrus (81), Claude Augey (40).

Début de la réunion à 8 H 45

Ordre du Jour :

- Les Honoraires (leur statut, leur rôle, leur participation, leur intégration au C.D. de l'ANPDF)
- Le Bénévolat (Quelle licence ?, Intégration dans le club, les instances ?, recrutement, fidélisation)
- La feuille de match informatisée (extension à toutes les catégories ? problèmes rencontrés)
- Augmentation du coût de la licence proposé par la FFF.
- Place des Districts dans la nouvelle organisation des Ligues (espace de liberté, autonomie, transparence etc.....)

- Nomination d'un nouveau responsable de secteur en remplacement de Serge Lafon (démissionnaire de la Présidence de son District)

Daniel Carraretto, Président du District de Lot-et-Garonne, ouvre la réunion en accueillant les participants et leur souhaitant la bienvenue à Agen. Il présente rapidement son District.

Puis un tour de table est fait, afin que chacun se présente.

La parole est donnée au Président National, Marc Touchet qui avait accepté de participer à nos débats.

Ce dernier indique le renouvellement du comité de Direction de l'ANPDF, suite au congrès de Blois.

Objectif de cette saison : Participer à toutes les réunions de secteurs.

Il explique les difficultés à faire remonter au Collège les questions afin d'avoir des réponses. C'est pour cela que le C.D. a choisi de cibler les questions.

Quelques mots forts Complémentarité avec le Collège, Solidarité entre Présidents de Districts, Créer des liens, Force de proposition, Lieu de convivialité, voilà ce que doit être l'ANPDF.

Une réunion est prévue d'ailleurs prochainement avec le bureau du Collège.

Il indique la réactualisation du site internet, la création d'un compte Face Book, afin d'améliorer la communication au sein de l'ANPDF et de ses adhérents.

Il indique avoir rencontré le Président de la FFF Noël Le Graët, le Président de la LFA Marc Debarbat, qui les assurent de tout leur soutien et le Trésorier Lionel Boland, qui lui a confirmé que le montant de la subvention alloué à l'ANPDF serait de 30 000€ et ce

jusqu'à la fin du mandat. Il fait remarquer que c'est un signe fort et encourageant de la part de la Fédération. Une rencontre a eu lieu également avec Jacky Raymond Président de l'AE2F, avec qui nous partageons à hauteur de 40% notre salariée récemment embauchée Séverine Telle. Une rencontre doit avoir lieu avec Didier Anselme pour définir l'organisation des sujets à traiter, l'interaction et la complémentarité entre les deux entités, avec comme objectif le rôle du Président de District qui doit rester fort. Il doit rester le lien entre les clubs de la base et la Fédération dans la nouvelle architecture des Ligues fusionnées. Il souhaiterait qu'une subvention de fonctionnement soit allouée directement au District sans passer par la Ligue, pour compenser les pertes de recette du CNDS, des Conseils Départementaux, etc.....

Il ajoute qu'il faut rester soudé et nombreux pour peser d'une voix forte sur notre avenir pour être acteur et ne pas subir les évolutions. Il faut travailler dans l'intérêt commun, celui du Foot Amateur.

Il termine son propos en remerciant le C.D. de L'ANPDF pour l'épauler et travailler ensembles et dans l'unité sur ce mandat.

Serge Lafon remercie Marc Touchet pour cette introduction et passe à l'ordre du Jour.

1/ Les Honoraires

J.Léonard rappelle que L'ANPDF est née en Aquitaine pour que les Présidents de Districts soient reconnus, même si elle n'a pas de rôle statutaire. Grâce à L'ANPDF les Districts sont présents dans toutes les instances de la Fédération. Un regret qu'elle n'ait pas pesé davantage dans la réforme des territoires.

G.Glaria pose la question de savoir quel rôle veulent et peuvent jouer les honoraires ?

Un débat s'installe avec comme principaux arguments :

Rendre au Football ce que le Football nous a appris, donc apporter son expérience, restitution des acquis. Echanges constructifs. Rôle de conseil. Savoir faire. Convivialité.

Pour prévoir l'avenir il faut savoir d'où l'on vient. L'honorariat permet de dire et faire des choses que l'on ne peut se permettre de faire lorsqu'on est en poste. On a cette neutralité lorsqu'on est en retrait. Indépendance pour être constructif. Proposition de faire connaître aux actifs l'origine des dossiers, comme « l'indemnité de préformation », qui stagne toujours et dont on n'a pas avancé sur ce sujet !!!! Ou bien l'obligation d'être élu pour participer à l'Assemblée Fédérale etc.....

Certains s'étonnent que ces problématiques soient toujours les mêmes et pourquoi on n'a pas avancé.

N'est-ce pas un problème de méthodologie ? Dans ce cas il ne faudrait pas renouveler les mêmes erreurs.

Mais on revient à l'essentiel de la question à savoir pour ou contre la présence des honoraires : A l'unanimité le groupe se prononce Pour avec un rôle consultatif, Il est proposé que les honoraires élisent en leur sein un titulaire et un suppléant par secteur, que les représentants de chaque secteur puissent se réunir et désigner celui qui les représentera au C.D. pour siéger au bureau (à titre consultatif ?) Il est précisé que le Titulaire et le Suppléant ne doivent pas appartenir au même secteur, avec pour rappel que les honoraires doivent être porteurs de projets, proposer et travailler avec les actifs. Ce travail doit être complémentaire, nous sommes tous là pour servir le Football. L'exécutif doit rester de la responsabilité des actifs.

2/ Le Bénévolat

Les actions actuelles :

Le Bénévole du Mois : Il semblerait que la commission fédérale proposera d'en récompenser davantage en proposant 1 par mois sur dix mois. Il est suggéré d'augmenter la dotation remise.

La Journée Nationale des Bénévoles : Son maintien est ardemment souhaité. Date du 8 mai ? N'es ce pas un handicap pour la participation des heureux élus ?

Un regret : Que cette journée coûte de l'argent aux Districts éloignés de la capitale et que sur le diplôme remis à chaque bénévole ne figure pas le District concerné du fait qu'il participe au frais de déplacement. Proposition de créer une caisse de péréquation afin de remédier à ce problème. Proposition également d'une visite à Clairefontaine lors d'un stage de l'équipe de France, dont le coût financier serait certainement moindre.

Il est demandé qu'une ligne budgétaire soit dédiée spécifiquement par la FFF, via la LFA pour l'aide apportée lors de cette journée et qu'elle ne soit pas noyée dans les conventions d'objectifs.

Des initiatives locales sont évoquées avec une soirée dédiée aux bénévoles dans les Districts avec une forte participation, avec remise de récompenses. De remises de médailles ou du bénévole du mois dans le club. Soirée réservée aux Femmes uniquement. Opération « Une équipe une maman ».....

Que peut-on proposer de novateur ?

Pour recruter et fidéliser les bénévoles :

Demander une « Délégation » pour les Bénévoles qui œuvrent dans les instances ou dans les clubs à des postes de responsabilité. S'appuyer

sur le rapport Bocquet pour faciliter l'aménagement du temps des Bénévoles.

Attraction pour le Football : Mettre en place des dispositifs pour accéder aux responsabilités.

Création d'une licence « Bénévole » et la différencier de la licence Dirigeant, par son coût. Communiquer sur le « coût » de la licence et le « coût » de la cotisation proposé par le Club, car le prix de la licence est souvent un frein pour le recrutement. Quid de l'assurance pour le transport des joueurs et la déduction fiscale pour abandon des frais à l'association ??? (Demander une réponse juridique à Séverine)

3/ La F.M.I.

Un Bug en début de saison, mais depuis tout est rentré dans l'ordre. Les dysfonctionnements existants étant d'ordre plus spécifiques aux utilisateurs, mais restent marginaux. Globalement on peut dire que c'est une réussite. Un participant demande s'il est possible de l'étendre au Football d'animation ?

Pour le remplacement ou l'acquisition de nouvelles tablettes, il est conseillé de s'adresser au Président du Tarn et Garonne Jérôme Boscari, ou bien au Président du Val D'Oise Claude Delforge pour obtenir des prix intéressants.

4/ Augmentation du coût de la licence

La FFF justifie cette demande d'augmentation d'un ou deux Euros, pour compenser la baisse des aides à venir de la part du gouvernement (voir P.V. du 22/09) et pour financer les demandes des Ligues pour des postes de C.T.S et C.T .A. supplémentaires ainsi que la Mise à jour du système informatique.

Argumentation Contre :

Le montant du partenariat qui augmente à la FFF

Cela serait mal venu pour les clubs au moment de l'annonce de la bonne santé financière de la FFF

Pourquoi le Football amateur serait il seul à supporter le coût de l'apport de cadres techniques supplémentaires dans les Ligues et Districts, alors que c'est le Football Professionnel qui profite des parcours d'excellence.

Argumentation Pour :

Vu le nombre d'années que le coût de la licence est identique, cela semble normal, mais n'arrive pas au bon moment.

Proposition de demander une renégociation avec la LFP.

Quid de la Proposition faite à l'assemblée nationale pour que soit reversé au Football amateur de 1 à 5 % sur le montant des transferts. A condition que cela ne profite qu'au Football et non pas à l'ensemble des autres sports comme les Droits Télé !!!!!

Questionnement sur le budget de la LFA qui est illisible. Pas de compte rendu financier du fait de ne pas avoir d'autonomie financière. Mais ne devrait-on pas évoluer ?

Un vote est proposé.

7 Participants se prononcent contre l'augmentation.

4 Pour

En conclusion le secteur 5 se prononce contre cette augmentation.

Une question est posée pour savoir si le refus d'adhérer à l'augmentation du coût de la licence peut impacter le recrutement des CTS et CTA ? Il semblerait que non.

5/ Place des Districts dans la Nouvelle Organisation des Ligues

Il est évoqué le besoin de plus de solidarité entre les Présidents de District compte tenu de la délégation de la FFF notamment sur le plan financier aux Ligues. Le peu de considération des Ligues vis-à-vis des Districts, ce qui à terme peut engendrer la mise à l'écart des Districts. Donner de la consistance aux Districts. Que la représentativité des Districts soit effective, car plus proche de la base, du terrain. L'existence de l'ARPDF qui existait dans la L'Aquitaine.

Une proposition est faite d'institutionnaliser le Collège des Présidents de Districts à l'intérieur des Ligues tel qu'établi en Occitanie, pour le secteur 5.

Réflexion à mener sur les A.G et les porteurs de voix.

6/ Nomination d'un nouveau responsable de secteur en remplacement de S.Lafon

Bernard Ladrat est nommé titulaire.

Yvonne Boy est nommée suppléante.

7/ Question Diverses

Il est soulevé la question statutaire d'imposer un commissaire au compte pour les centres de Gestion dont les subventions sont inférieures à 148 000€, alors que la loi ne l'exige pas, car cela engendre un coût pour les centres de gestion supplémentaire de 3 à 5000€.

Il est proposé de faire un courrier commun pour demander une dérogation pour ceux qui n'atteignent pas ces seuils de subventions.

Tour de table

Tout le monde s'accorde à dire avoir retrouvé l'esprit ANPDF, Convivialité, Esprit de solidarité, Esprit constructif, Force de Proposition Débat riche.

Confiance est accordée au Président Marc Touchet pour être porteur de la parole de la base.

Serge Lafon remercie l'ensemble des participants pour leur participation en regrettant l'absence de certains Districts et non représentés. Il remercie le nouveau Président du District de Lot-Et-Garonne pour son aide à l'organisation de cette manifestation.

Il remercie le Président Marc Touchet de s'être déplacé pour participer à cette réunion du secteur 5. Il remercie également la secrétaire du District qui a accepté de participer pour assurer le secrétariat.

Marc Touchet clôture cette matinée de travail en se félicitant de l'excellent état d'esprit qui a animé les débats très enrichissants qui s'y sont déroulés. L'ANPDF doit retrouver son organisation et être présente dans les débats.

Fin de la réunion à 12 H 30

Serge Lafon